

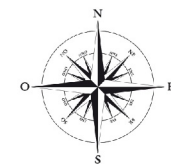
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU SUD

PAS EN ARTOIS

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI ADOPTÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :Échelle : 1/5000^{ème}COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03.21.220.200

PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR

WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Emplacements réservés
- Nouvelle construction
- Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
- Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- UH : Zone urbaine à vocation d'équipements
- A : Zone agricole
- As : Zone agricole recoupant des enjeux naturels
- N : Zone naturelle
- Np : Secteur de la zone naturelle correspondant aux parcs des Châteaux

Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau
- Sens de ruissellement
- Élément à préserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : chemin

Installations agricoles

- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

Zone inondable

- Zone inondée constatée
- Zone inondable issue de données communales

Éléments de patrimoine

Numéros	Désignation
1	Maison remarquable
2	Plaque + Arbre de la Paix
3	Maison remarquable
4	Maison remarquable
5	Calvaire
6	Maison remarquable
7	Linéaire bâti remarquable
8	Maison remarquable
9	Monument aux morts
10	Fontaine
11	Maison remarquable
12	Maison remarquable
13	Eglise Saint-Martin (inscrite)
14	Maison remarquable
15	Maison remarquable
16	Mur du château
17	Dépendance remarquable
18	Château
19	Maison remarquable
20	Maison remarquable

Emplacements réservés

Numéros	Désignation	Destinataire	Surfaces en (m²)
1	accès	Commune de Pas-en-Artois	489
2	Équipement public	Commune de Pas-en-Artois	2511

